



Bélesta
66720

Procès-verbal de la réunion du Conseil municipal de la commune de Bélesta du 14 août 2025 à 21h00

Le conseil municipal de la commune de Bélesta, dûment convoqué par Monsieur Frederic Bourniole, Maire, le 07 août 2025, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Frederic Bourniole, Maire

Présents Frederic Bourniole, Nathalie Gaultier, Thierry Humbert, Jean-Michel Mailloles, Florent Nunez, Valérie Porra

Absents donnant procuration Guillaume Cubères à Jean-Michel Mailloles, Eric Monné à Valérie Porra

Secrétaire de séance Valérie Porra

ORDRE DU JOUR

DELIBERATIONS

- Avis du conseil municipal portant sur une demande de déplacement d'ouvrages F870 (mise sous fourreaux des lignes électriques aériennes) au 29 et 29 bis rue longue pour le compte de Monsieur Pierre SOLERE
- Convention de mise à disposition temporaire d'objets archéologiques et muséographiques entre la commune de Bélesta, l'association Château-Musée de Bélesta et le Département des Pyrénées-Orientales
- Convention d'organisation et de financement relative au programme ecopousse 2025-2026
- Accord local de répartition des sièges au sein du conseil communautaire de la Communauté de Communes Roussillon Conflent – Approbation
- Décision Modificative n°1 – Budget commune 20100 – Année 2025
SYDEEL 66 – paiement solde travaux programme Intracting EP
- Fixation du prix pour le repas du 13 juillet – Fête nationale
- Mise en place du RIFSEEP - « Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, Expertises et Engagement Professionnel »
- Délégation de signature à un élu en vertu de l'article L.422-7 du code de l'urbanisme

DIVERS

- Invitation PNR CF + Forum ENEDIS
- Demande coiffeuse indépendante : installation ponctuelle d'un véhicule professionnel
- Fête du 24 août 2025 : déroulement de la journée
- Travaux église + sacristie
- Terrain + convention journées de la céramique
- Unapei 66 – vente de brioches
- AMF : incendie - solidarité en faveur des communes sinistrées des corbières

Conseil municipal du 14 août 2025

Séance ouverte à : 21 h 15

PRESENTS :

FREDERIC BOURNIOLE, ~~GUILLAUME CUBERES~~, NATHALIE GAULTIER, THIERRY HUMBERT, JEAN-MICHEL MAILLOLES, ~~ERIC MONNE~~, FLORENT NUNEZ, VALERIE PORRA (barrer les absents)

SECRETAIRE DE SEANCE : Valérie PORRA - RUTENI

ABS AVEC PROCURATIONS : guillaume CUBERES (pour J.-M. Mailloles).
ERIC MONNE (pour Valérie PORRA)

ABS : -

DELIBERATIONS

Avis du conseil municipal portant sur une demande de déplacement d'ouvrages F870 (mise sous fourreaux des lignes électriques aériennes) au 29 et 29 bis rue longue pour le compte de Monsieur Pierre SOLERE

POUR

CONTRE

ABSTENTION

Il n'est pas possible de valider la demande de M. P. Solère, car il y a un besoin de demandes d'outils administratifs et les projets sont à l'étude, car très coûteux.

Convention de mise à disposition temporaire d'objets archéologiques et muséographiques entre la commune de Bélesta, l'association Château-Musée de Bélesta et le Département des Pyrénées-Orientales

POUR

CONTRE

ABSTENTION

La convention sera bien notifiée par M. le Maire.

Convention d'organisation et de financement relative au programme ecopousse 2025-2026
Accord local de répartition des sièges au sein du conseil communautaire de la Communauté de Communes Roussillon Conflent – Approbation

POUR

CONTRE

ABSTENTION

Validation de la convention ecopousse 2025-2026.

POUR

CONTRE

ABSTENTION

Validation de l'accord local de répartition des sièges

.....
.....
Décision Modificative n°1 – Budget commune 20100 – Année 2025
SYDEEL 66 – paiement solde travaux programme Intracting EP

☒ POUR

☐ CONTRE

☐ ABSTENTION

.....
.....
Validation de la délibération par la modification n°1 au budget.

.....
.....
Fixation du prix pour le repas du 13 juillet – Fête nationale

☒ POUR

☐ CONTRE

☐ ABSTENTION

.....
.....
15 € : fixation du prix du repas du 13 juillet.

.....
.....
Mise en place du RIFSEEP - « Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, Expertises et Engagement Professionnel »

☒ POUR

☐ CONTRE

☐ ABSTENTION

.....
.....
Maintien des primes et indemnités des agents de la commune.
Arrêté pris plus tard, après recherche d'infos. par augmentation des primes
de certains agents. (charges patronales et salariales à distinguer).

.....
.....
Délégation de signature à un élu en vertu de l'article L.422-7 du code de l'urbanisme

☒ POUR

☐ CONTRE

☐ ABSTENTION

.....
.....
Le conseil Municipal valide l'élu Nathalie GAULTIER, en vertu
de l'article L.422-7 du code de l'urbanisme.

Invitation PNR CF + Forum ENEDIS

Information présentée par au Conseil Municipal.
→ l'invitation au Forum pour le 6 novembre se fera plus tard.
au Port de Lanet-en-Raoulon.

Demande coiffeuse indépendante : installation ponctuelle d'un véhicule professionnel

Le conseil municipal valide le principe et que cette personne
demande RV avec le maire ou ses représentants.

Fête du 24 août 2025 : déroulement de la journée

Jeudi 21 - 18h30. Montage de l'estrade avec les élus.

Validation du devis de Thierry Blaise pour refaire la store de
la Verrière du Château-Flavie.

Travaux église + sacristie

Terrain + convention journées de la céramique

Discussion sur le sujet, déposé au prochain conseil municipal.
avec la convention (projet).

Inscriptions pour recevoir des brioches, 1 semaine avant la distribution (du 6 au 12 octobre 2025) auprès de la mairie ou de la poste.

avant le 29 août (Commande par la mairie de 70 brioches → 20 plateaux de 7 brioches + Affiches : 5 x A3 + 5 x A4. (cf. formulaire))

AMF : incendie - solidarité en faveur des communes sinistrées des corbières

Les habitants de la commune de Bétout peuvent s'ils le souhaitent envoyer 1 don en argent, aux ministres de l'Aide (cf. adresse mail - ...) Temps à mettre sur le site de la mairie

→ Faire une affiche pour les habitants de Bétout (cf. les adjoints) Desormais la l'enceinte derrière la station d'épuration est sera fermée, les habitants de Bétout vont directement vers la déchetterie d'Ille ou bien peuvent faire venir le contenu des poubelles d'Ille le 1^{er} mardi du mois (injection auprès de la mairie).

→ ~~Informer conseil municipal~~ : on fera un arrêté pour la interdiction de tenir des gravats au-dessus de l'horizon communal avec aménagement du terrain et placement de gros blocs.

→

QUESTIONS

Séance fermée à : 23 h 45

Monsieur Frederic BOURNIOLE
Maire de la commune



Madame Valérie PORRA
Secrétaire de Séance

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized, overlapping loops and a long horizontal stroke at the end.